

Choix des options obligatoires du second semestre L2

Par **Sismic**, le **09/09/2016** à **13:07**

Bonjour,

J'ai une dernière question, nous devons choisir pour Lundi 2 options obligatoires parmi 4.

_(1) Compta Privée / Politiques Comparées (avec un bon prof)

_(2) Finances Publiques / Procédure Pénale.

Pour le choix 1, le prof de Politiques C. est grandiose, à ce qu'il se dit son cours est super intéressant.

Mais la compta je n'en n'ai jamais de ma vie et je ne sais pas du tout ce que c'est. La prof nous a dit que c'est pour l'avocat libérale. Or je suis curieux moi, mais j'ai eu 4 au bac de maths et je suis super mauvais. Il y a t il des maths en compta comme au lycée ou ça n'a rien à voir ?

Pour le choix 2, je ne sais pas ce qu'est finances publiques mais si c'est proche du D. Constit je devrai éviter car je n'aime pas trop le D. Public.

Mais la procédure pénale est réputé " difficile " avec le prof qui fait l'option. Je cherche à validé mon année, pas à me mettre des battons dans les roues.

Je ne connais aucune de ces 4 matières, pouvez vous m'éclairer s'il vous plaît ? Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2016** à **13:57**

Bonjour

Avez-vous une idée de votre projet d'étude et professionnel ?

Si vous voulez partir sur le droit des affaires, il peut être intéressant de prendre compta.

Par **Sismic**, le **09/09/2016** à **15:20**

Bonjour,

Etant en début de L2 je ne peux pas savoir, la seule chose que je sais c'est que Sociologie Politique et Droit Constit ne m'ont pas plus.

Droit civil et Relation international m'ont beaucoup plu (serai-je un privatise ?)

Le commerce m'intéresse beaucoup, donc pourquoi pas oui droit des affaires mais encore une fois je ne connais que la L1 de droit.

Dernière info, au lycée, en maths j'ai totalement décroché, moins de 5 de moyenne annuel et 4 au bac.

La compta privée (contient elle des maths comme au lycée ?)

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2016 à 15:29**

Bonjour

Moi aussi, j'étais nul en math au lycée. La compta qui est enseigné en droit n'est pas trop poussée. L'objectif est de vous faire comprendre un bilan comptable. Après je ne pense pas qu'en L2 on vous demande de faire des calculs du style fonds de roulement (même s'il n'y a pas de quoi fouetter un chat).

Le duo compta/finance publique peut-être intéressant, surtout si vous avez du droit fiscal en L3 ou M1.

Par **Poussepain**, le **09/09/2016 à 15:31**

Bonjour,

La comptabilité est indispensable si vous voulez faire du droit des affaires (sociétés, commercial, fiscal...), ou si vous voulez exercer à votre compte. Il y'a des maths mais plus comme en 6ème, 5ème, voir primaire.

Sinon les politiques comparées c'est indifférent, même si c'est plus pour un profil publiciste.

Les finances publiques c'est utile si vous voulez être publiciste.

La procédure pénale est nécessaire si vous voulez travailler dans le judiciaire(magistrat, avocat, commissaire/lieutenant de police...)ou à défaut utile pour un profil privatiste ou généraliste.

Par **Sismic**, le **10/09/2016 à 16:17**

Merci à vous,

Alors suite à vos réponses et à une réflexion je vais prendre Compta Privée et Procédure Pénale !

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/09/2016** à **16:21**

Bonjour

Alors c'est officiel, vous êtes privatiste [smile3]